



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Baccalauréat professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options : « A domicile » et « En structure »

ÉPREUVE E2 Analyse de situation(s) professionnelle(s)
--

SUJET

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 5 pages ;
- d'un dossier technique de 10 pages.

Ce sujet comporte 1 annexe à rendre avec la copie (page 5).

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant le numéro des questions.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/5

L'EHPAD « Les Groseilles » est un établissement public engagé dans des objectifs de qualité et d'amélioration de la prise en charge des résidents.

C'est un lieu de vie et de soins qui répond aux exigences des projets de soins, de vie et d'animation.

L'accompagnement des personnes âgées dans les activités de la vie quotidienne est une de ses priorités. Le respect de leur autonomie et de leurs choix guide les prises en charge conformément à la charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

L'EHPAD accueille 120 personnes âgées de degrés d'autonomie variables dans un environnement calme et arboré.

Une équipe pluridisciplinaire assure les soins et le bien-être des résidents.

Lors des transmissions, la maîtresse de maison a indiqué que l'établissement se trouve en vigilance orange du plan canicule et prend en charge plus particulièrement madame ALBERTINE et monsieur PAGE.

Madame ALBERTINE, 88 ans, réside dans l'établissement depuis 5 ans suite à une perte d'autonomie et un syndrome de désorientation. Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer a été posé.

Monsieur PAGE, 75 ans, réside lui aussi à l'EHPAD depuis 4 ans. Sa pathologie nécessite des soins et un suivi particuliers.

Dans l'après-midi, un bénévole de l'association « Les Blouses Roses » lui rend visite et lui fait la lecture commentée du journal local.

Mardi 18 heures, huit résidents dont Madame ALBERTINE, ressentent des douleurs abdominales accompagnées de diarrhées et des vomissements. Le médecin suspecte une TIAC. L'EHPAD met aussitôt en place le protocole établi par la structure lors des épidémies de gastro-entérites.

BCP ASSP	Code : 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2/5

1 Madame ALBERTINE

/ 42 points

1.1. Définir la pathologie Alzheimer.

1.2. Repérer les signes cliniques de la maladie d'Alzheimer chez madame ALBERTINE. En déduire les conséquences pour madame ALBERTINE.

1.3. Indiquer l'attitude professionnelle adaptée au regard de trois comportements caractéristiques de cette maladie.

1.4. Présenter l'intérêt de l'activité « Les bons ingrédients » pour madame ALBERTINE et justifier le choix d'un mode d'animation pour cette activité.

1.5. Identifier les principales causes de déshydratation et préciser la raison pour laquelle madame ALBERTINE est particulièrement sensible. Énoncer les différents signes cliniques de la déshydratation.

1.6. Proposer des actions à mettre en place pour satisfaire les besoins hydriques de madame ALBERTINE en illustrant chacune par un exemple. Préciser les rôles de l'eau.

1.7. Justifier les mesures à mettre en place, en cas de canicule, pour améliorer le confort thermique de la chambre de madame ALBERTINE en précisant les facteurs sur lesquels elles agissent.

1.8. Spécifier les causes possibles d'apparition de l'incontinence urinaire chez Madame ALBERTINE.

1.9. Annoter les éléments anatomiques de l'appareil excréteur. (Annexe 1, page 5 à rendre avec la copie)

1.10. Justifier la suspicion de T.I.A.C. suite au repas de mardi et recenser les aliments servis qui pourraient être à son origine.

1.11. Justifier, sur le plan alimentaire, les règles à suivre dans le traitement d'une gastro-entérite.

1.12. Indiquer les paramètres à contrôler à réception et avant le service des plats en s'appuyant sur les caractéristiques des liaisons réfrigérées.

1.13. Indiquer ce qui doit être mis en œuvre après la toilette du matin sur le plan des bonnes pratiques en cas de gastro-entérite.

BCP ASSP	Code : 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3/5

2 Monsieur PAGE

/ 38 points

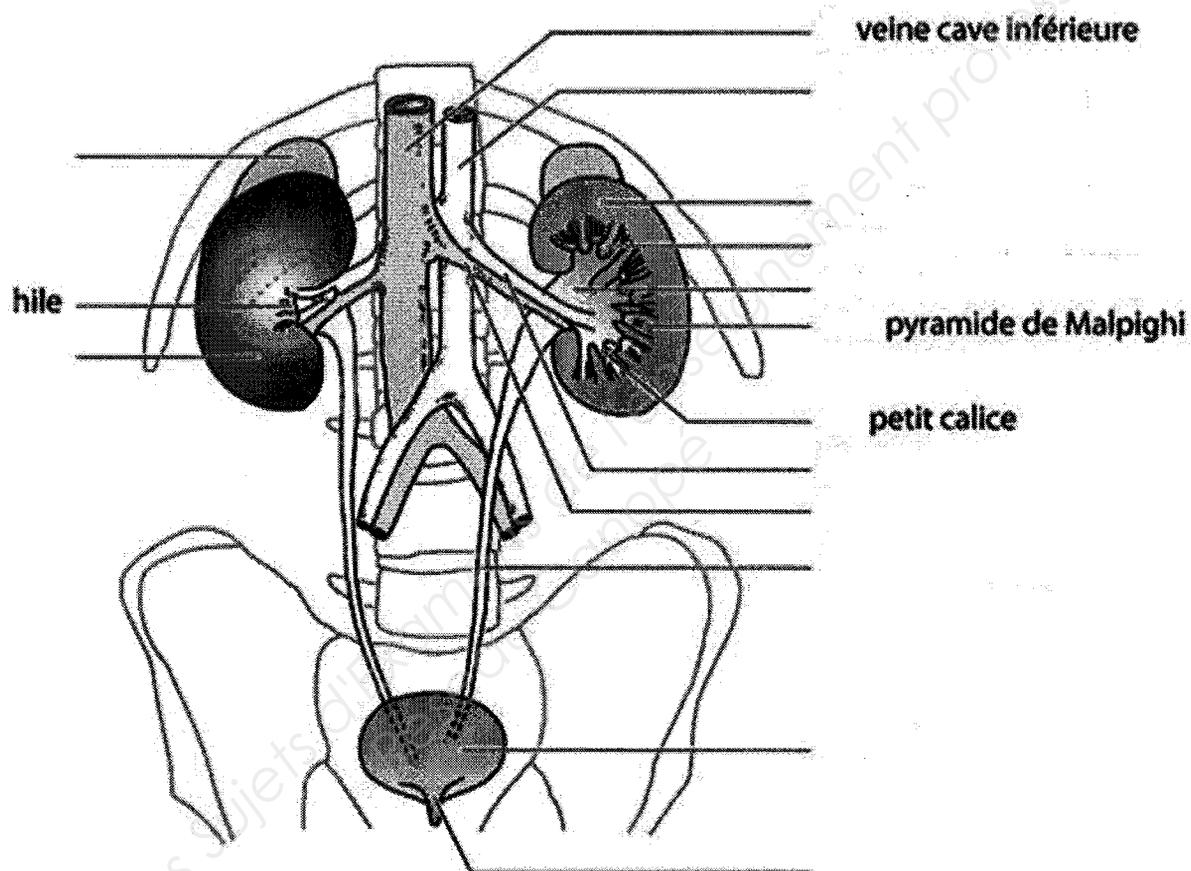
- 2.1. Définir le diabète et différencier le diabète de type 1 et de type 2
- 2.2. Indiquer la valeur normale de la glycémie à jeun et expliquer le mécanisme de régulation.
- 2.3. Indiquer les facteurs favorisant le diabète chez monsieur PAGE.
- 2.4. Caractériser le régime prescrit à monsieur PAGE.
- 2.5. Adapter le menu proposé au déjeuner du mardi. Justifier la réponse.
- 2.6. Préciser les conditions de délivrance du médicament pour le diabète de monsieur PAGE et le moment de prise de ce médicament.
- 2.7. Justifier les points de vigilance à porter lors de la toilette de monsieur PAGE du fait de sa pathologie.
- 2.8. Indiquer les intérêts de supports informatisés pour la gestion des soins et des transmissions.
- 2.9. Définir le secret professionnel.
- 2.10. Justifier les principes de bientraitance mis en œuvre à l'EHPAD « Les Groseilles ».
- 2.11. Rechercher les facteurs pouvant entraîner une perte d'autonomie chez monsieur PAGE.
- 2.12. Expliquer la notion de dépendance.
- 2.13. Présenter les conditions qui déterminent l'attribution de l'APA pour monsieur PAGE.
- 2.14. Définir la notion de bénévolat et préciser les positionnements souhaitables des bénévoles de l'association « Les Blouses roses » qui interviennent au sein de la structure.
- 2.15. Présenter quatre principes de la communication orale à mettre en œuvre lors de la lecture commentée du journal.

BCP ASSP	Code : 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4/5

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 1

A RENDRE AVEC LA COPIE



Source : Ed Vuibert prépa concours Aide-soignant et Auxiliaire de puériculture - Concours 2014-2015

BCP ASSP	Code : 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5/5